

T
A
B
L
E
R
O
N
D
E

Chambre de commerce internationale Maroc

**P R I X D E T R A N S F E R T
& F I S C A L I T É
I N T E R N A T I O N A L E**

Le 28 juin 2011 de 8 H 00 à 13 H 30
A l'Hôtel Royal Mansour de Casablanca

PRIX DE TRANSFERT ET FISCALITÉ INTERNATIONALE - 28 JUIN 2011

8 H 00 à 9 H 00	Accueil et inscriptions
9 H 00	Allocution de Monsieur Abdelhak BENNANI, président d'ICC Maroc. Allocution de Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, directeur général des Impôts.

9 H 20 à 11 H 00 **SEQUENCE I**

LES PRIX DE TRANSFERT : LA REGLEMENTATION ET LA PRATIQUE AU MAROC

Modérateur : M. Mohamed HDID, associé SaaidiHdid & Consultants, président de l'Ordre national des experts-comptables.

Évolution législative en matière de prix de transfert.
La pratique des prix de transfert au Maroc.
Les difficultés pratiques posées par les prix de transfert.

Panel :

M. Mustapha AMANE : directeur Inter préfectoral du contrôle fiscal - DGI.
M. Brahim CHIGUER : adjoint au directeur de la législation, des études et de la coopération internationale - DGI.
M. Abdelwaret KABBAJ : président de l'IFA Maroc, associé Kabbaj Erradi Advisory Firm.

Débats

11 H 00 à 11 H 15 Pause café

11 H 15 à 13 H 00 **SEQUENCE II**

LES PRIX DE TRANSFERT : QUELLES EVOLUTIONS AU PLAN INTERNATIONAL

Modérateur : M. Abdelmajid FAIZ, associé - Ernest & Young

Situation dans d'autres pays
Le cas Français.
Le point de vue des multinationales.

Panel :

M. Aziz KHATTABI, associé - KPMG
M. Philippe THIRIA : consultant, représentant du MEDEF auprès de l'OCDE.
M. Mehdi TOUMI : vice-président de la Commission fiscale de la CGEM, managing partner, head of tax - Toumi&Partners.

Débats

Synthèse

13 H 30 Déjeuner

Chambre de commerce internationale Maroc

Casablanca Technopark, Bureaux 163 - 141
Route de Nouaceur, Casablanca
Tél. : 05 22 21 86 75/67 - Fax : 05 22 21 99 13
E-mail : contact@iccmoroc.ma